

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 1 de 8

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

VITAFOL H Paste

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                |                                         |                             |
|----------------|-----------------------------------------|-----------------------------|
| Société:       | VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH & Co. KG |                             |
| Boîte postale: | 1338                                    |                             |
|                | 79704 Bad Säckingen                     |                             |
| Téléphone:     | +49(0)7761-562-0                        | Téléfax: +49(0)7761-562-299 |
| e-mail:        | info@vita-zahnfabrik.com                |                             |
| Internet:      | www.vita-zahnfabrik.com                 |                             |

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49-(0)761-19240

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

|      |                                          |
|------|------------------------------------------|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables.    |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

#### Conseils de prudence

|                |                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P210           | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.                                                                         |
| P241           | Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.                                                                                                                                           |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.                                                                                                           |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.                                                                             |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 2 de 8

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

| N° CAS   | Substance                                                                       |              |                  | Quantité    |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|-------------|
|          | N° CE                                                                           | N° Index     | N° REACH         |             |
|          | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]                          |              |                  |             |
| 108-10-1 | 4-méthylpentane-2-one, méthylisobutylcétone                                     |              |                  | 10 - < 15 % |
|          | 203-550-1                                                                       | 606-004-00-4 | 01-2119473980-30 |             |
|          | Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H332 H319 H335 EUH066 |              |                  |             |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 3 de 8

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS   | Désignation          | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|----------|----------------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 108-10-1 | Méthylisobutylcétone | 20  | 83    |       | VME (8 h)    |         |
|          |                      | 50  | 208   |       | VLE (15 min) |         |

##### Valeurs limites biologiques

| N° CAS   | Désignation                                   | Paramètres           | Valeur limite | Milieu | Moment de prélèvement |
|----------|-----------------------------------------------|----------------------|---------------|--------|-----------------------|
| 108-10-1 | 4-Méthyl-2-Pentanone;<br>Méthylisobutylcétone | Méthylisobutylcétone | 2 mg/l        | Urine  | en fin de poste       |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 4 de 8

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCL Butoject Caoutchouc butyle Temps de pénétration (durée maximale de port) 60 min

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Ventilation technique du poste de travail

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| L'état physique: | liquide         |
| Couleur:         | blanc           |
| Odeur:           | caractéristique |
| pH-Valeur:       | non déterminé   |

#### Modification d'état

|                                                        |               |
|--------------------------------------------------------|---------------|
| Point de fusion:                                       | non déterminé |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 102 °C        |
| Point d'éclair:                                        | 18 °C         |

#### Inflammabilité

|                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| solide:                          | non applicable |
| gaz:                             | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité: | 1.7 vol. %     |
| Limite supérieure d'explosivité: | 9 vol. %       |
| Température d'inflammation:      | 460 °C         |

#### Température d'auto-inflammabilité

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| solide:                       | non applicable |
| gaz:                          | non applicable |
| Température de décomposition: | non déterminé  |

#### Propriétés comburantes

Non comburant.

|                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| Pression de vapeur:<br>(à 50 °C) | <=1100 hPa    |
| Densité:                         | non déterminé |
| Hydrosolubilité:                 | Non           |

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| Coefficient de partage: | non déterminé |
| Densité de vapeur:      | non déterminé |
| Taux d'évaporation:     | non déterminé |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 5 de 8

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 87,0 %

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS   | Substance                                   |                  |        |        |         |
|----------|---------------------------------------------|------------------|--------|--------|---------|
|          | Voie d'exposition                           | Dose             | Espèce | Source | Méthode |
| 108-10-1 | 4-méthylpentane-2-one, méthylisobutylcétone |                  |        |        |         |
|          | dermique                                    | DL50 16000 mg/kg |        |        |         |
|          | par inhalation vapeur                       | ATE 11 mg/l      |        |        |         |
|          | par inhalation aérosol                      | ATE 1,5 mg/l     |        |        |         |

##### Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 6 de 8

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

|                                                            |                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                                   | UN 1245              |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 3                    |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | II                   |
| Étiquettes:                                                | 3                    |



|                                             |     |
|---------------------------------------------|-----|
| Code de classement:                         | F1  |
| Quantité limitée (LQ):                      | 1 L |
| Quantité dégagee:                           | E2  |
| Catégorie de transport:                     | 2   |
| N° danger:                                  | 33  |
| Code de restriction concernant les tunnels: | D/E |

### Transport fluvial (ADN)

|                                                            |                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                                   | UN 1245              |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 7 de 8

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

#### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagee:

E2

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU:

UN 1245

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

METHYL ISOBUTYL KETONE

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

#### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales:

-

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagee:

E2

EmS:

F-E, S-D

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

##### 14.1. Numéro ONU:

UN 1245

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

METHYL ISOBUTYL KETONE

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

#### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y341

Quantité dégagee:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

364

IATA-Quantité maximale (cargo):

60 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Paste

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 058-CLP

Page 8 de 8

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*